Élections professionnelles 2026

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L)

VOS REPRÉSENTANTS CGT « UNE ÉQUIPE, UNE EXPÉRIENCE, UN RÉSEAU ! » LE 10 DÉCEMBRE 2026, VOTEZ CGT !

DU 23 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2026. POUR LA PREMIÈRE FOIS : VOTE EXCLUSIVEMENT ÉLECTRONIQUE !

CGT SECTION ICTAM

LA CNRACL, C'EST QUOI ? La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales est le régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qui y sont affiliés. Elle assure notamment le versement des pensions de retraite, d'invalidité et de réversion.



POURQUOI VOTER ?

Tous les six ans, les élections permettent de renouveler le conseil d'administration de la CNRACL. Ce conseil participe à la gestion et aux orientations du régime de retraite.

Les élections concernent plusieurs collèges, notamment :

- Le collège des actifs : fonctionnaires titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL.

- Le collège des retraités : pensionnés de la CNRACL remplissant les conditions électorales.

- Les collèges des employeurs : représentants des collectivités et établissements employeurs.

Voter CGT, c'est faire entendre la voix des actifs et des retraités dans la gestion de leur caisse de retraite !

COMMENT VOTER ? DU 23 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2026, VOTEZ PAR INTERNET !

Les identifiants de vote seront transmis à partir du 16 novembre 2026, par courriel ou par courrier postal selon les coordonnées disponibles. Vous pourrez voter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à Internet.

ATTENTION : VÉRIFIEZ VOS COORDONNÉES !

Pour recevoir vos identifiants et les informations nécessaires au vote, connectez-vous dès maintenant à votre espace personnel : Ma retraite publique : https://maretraitepublique.caissedesdepots.fr

Dans la rubrique « Mon compte », vérifiez et, si nécessaire, actualisez :

- Votre adresse postale.

- Votre adresse électronique.

- Votre numéro de téléphone.

Vous pouvez également retrouver votre numéro de contrat CNRACL dans la rubrique « Mes contrats ».

À PARTIR DU 16 NOVEMBRE, SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE MAIL, Y COMPRIS LES COURRIERS INDÉSIRABLES !

ACTIFS ET RETRAITÉS : POUR DÉFENDRE NOS RETRAITES ET NOTRE PROTECTION SOCIALE, VOTEZ CGT !

POURQUOI VOTER CGT ?

Parce que la CGT Fleury-Mérogis, ce sont des représentants qui connaissent les services, les agents et les dossiers.

Des représentants qui se forment, travaillent en réseau, vous accompagnent et défendent vos droits tout au long du mandat.

Nous ne sommes pas présents uniquement au moment des élections. Nous sommes à vos côtés toute l'année !

Un doute ? Une question ? Une difficulté pour voter ?

Passez au local syndical, téléphonez-nous ou envoyez-nous un mail. La CGT est là pour vous accompagner.

ON PEUT NE PAS AIMER LA CGT. ON PEUT NE PAS ÊTRE D'ACCORD À 100 % AVEC LA CGT. MAIS LA CGT, ELLE, EST À 100 % À VOS CÔTÉS ! FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX : VOTEZ CGT A LA CNRACL !

CGT des territoriaux de Fleury-Mérogis - 61, rue de l'écoute s'il pleut - 91700 Fleury-Mérogis mail : cgtfleurymerogis@gmail.com - Tel. : 07 69 53 51 91